



Appel à manifestation d'intérêt de la Guilde et du F3E :

Evaluation finale du Programme de Coopérations Régionales des Outre-mer - CORÉOM

Ces éléments sont présentés sous réserve de la finalisation en cours des termes de référence de cette étude.

1- L'action et les acteurs impliqués

Crée en 1967, **La Guilde** est organisée autour de quatre pôles :

- « Aventure » : socle historique de l'association, qui encourage, soutien et met en lumière les parcours d'aventures aux « Bourses de l'aventure », aux « Cafés de l'aventure », à des festivals tels que « Les écrans de l'aventure »
- « Programme » : ce pôle permet à La Guilde de mettre en œuvre ses propres projets en Irak, en Syrie, au Liban, ou encore au Sénégal.
- « Volontariat » : depuis plus de 50 ans, La Guilde accompagne les structures d'accueil et les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI). Elle accompagne également le volontariat en service civique depuis sa création en 2010.
- « **Microprojets** » : historiquement conçu pour accompagner, financer, et valoriser les microprojets portés par les petites associations en France et dans les pays partenaires. Ce dernier intègre plusieurs dispositifs :
 - o La Plateforme Territorialisée pour les Microprojets (PTMP), basé sur le lancement d'appels à projets nationaux annuels, ainsi que des appels spécifiques thématiques ou territoriaux
 - o Sport & Développement et Impact 2024, qui ont permis de soutenir depuis 2019 (sur financements AFD/CLS, GIZ et Fondation Décathlon) environ 130 projets utilisant le sport comme levier de développement
 - o Le programme nommé « **Coopérations Régionales Ultramarines** » (**CORÉOM**), objet de la présente évaluation, qui vise à soutenir les dynamiques de solidarité internationale à l'échelle régionale dans cinq territoires français ultramarins

La genèse du programme **CORÉOM** s'appuie sur les constats suivants : un tissu associatif ultramarin dynamique ; un secteur de la coopération internationale ultramarine avec un fort potentiel de structuration ; la coopération régionale au cœur des enjeux ultramarins. Ce programme vise à soutenir les dynamiques existantes de coopération et de solidarité internationale des sociétés civiles ultramarines françaises, avec un accent mis sur les initiatives menées à l'échelle de leurs bassins régionaux. Il se déploie sur cinq territoires des bassins océaniques Atlantique et Indien, respectivement en **Martinique**, **Guyane**, **Guadeloupe**, à **La Réunion** et à **Mayotte**. Le programme vise également à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives en :

- Renforçant l'accompagnement des acteurs ultramarins dans leurs démarches de conception et mise en œuvre de leurs projets de coopération, d'accès aux financements et aux informations, de mise en réseau et de partage d'expérience.
- Déployant un dispositif de financement dédié visant à soutenir les initiatives de coopération internationale portées par les OSC ultramarines sur des thématiques à forts enjeux localement.

Le programme **CORÉOM** est conçu comme une phase pilote de deux ans (du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025), il bénéficie actuellement d'une extension de sa période de mise en œuvre, à coûts constants jusqu'à juin 2026. Une deuxième phase dont les contours restent encore à définir et les ressources complémentaires encore à mobiliser, prendra la suite du programme à partir du deuxième semestre 2026, en mobilisant certains éléments de l'évaluation.

La stratégie d'intervention de **CORÉOM** est fortement basée sur une approche multi-acteurs et partenariale, justifiée par l'approche territoriale et de proximité souhaitée par le programme :

- Le pilotage opérationnel du programme est assuré par la Guilde.
- L'Agence Française de Développement (AFD), principal partenaire financier (MPN/OSC) et dont l'ambition est forte pour développer ses activités dans les territoires des trois bassins océaniques que sont l'Océan Atlantique, l'Océan Indien et l'Océan Pacifique, en écho à la stratégie « Trois Océans » déployée par la division OCN.
- La Fondation de France, second partenaire financier majeur, dont le soutien permet d'amplifier les actions du programme sur les territoires français.
- La CIRRMA (Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs), pour son expertise en analyse et structuration des tissus multi-acteurs de solidarité internationale, ainsi que pour accompagner les structures d'appui et le programme dans la localisation des activités en tenant compte des enjeux de territorialisation.
- Des réseaux d'animation territoriale, tels le RRMA ultramarin Karib Horizon et le réseau d'Education à l'Environnement et au Développement Durable de Mayotte, désormais rejoints par les RRMA SHAMA, à Mayotte, et Guyacoop en Guyane. Ces derniers mobilisent les OSC ultramarines autour des enjeux de solidarité internationale et d'ECSI, facilitant la circulation de l'information et la montée en compétences collectives.
- Les structures locales expertes dans l'accompagnement des acteurs du développement et l'appui des projets de solidarité internationale, tel Unite Caribbean pour la zone Caraïbe/Plateau des Guyanes et Développement Territoires Conseil à Mayotte



- Les OSC des cinq territoires et dans les pays d'intervention de leurs projets sont aussi des partenaires centraux du programme.

Un comité de pilotage (COPIL) composé de La Guilde, de l'AFD, de la Fondation de France, de la CIRRMA, Unite Caribbean et des principaux partenaires de mise en œuvre sur le territoire se tient à échéance régulière, environ tous les deux mois. Ces COPIL sont complétés par des comités de suivi opérationnels par bassin (Océan Atlantique et Océan Indien) qui permettent de suivre dans le détail les activités et évolutions dans chaque territoire. Y participent les partenaires de mise en œuvre et La Guilde, avec participation de structures externes sur invitation.

Le programme **CORÉOM** dispose d'un budget initial de 3.910.000 euros et soutenu par l'AFD à hauteur de 3 millions d'euros, ainsi que par la Fondation de France à hauteur de 290.000 euros.

2- L'évaluation souhaitée

Justification et objectifs

Cette évaluation répond aux exigences de redevabilité de l'AFD, principal bailleur du programme **CORÉOM**. Au-delà de cette obligation, la démarche répond d'une exigence de La Guilde, soucieuse d'obtenir un regard externe et objectif sur le programme. Cette attente est secondée par les différents partenaires du programme. Compte-tenu du contexte économique et politique actuel, l'attente est particulièrement forte sur l'établissement d'un premier bilan de ce dispositif pilote et l'identification de points clefs mobilisables pour alimenter des suites pour le programme.

Cette évaluation s'intéresse donc à l'action, à la stratégie d'intervention et au dispositif de mise en œuvre, dans une triple perspective :

- Rendre-compte des réalisations du programme et des dynamiques lancées ou renforcées
- Améliorer les pratiques de pilotage d'un programme de ce type
- Révéler des effets encore non perçus du programme

L'ensemble pourra être mobilisé dans la conception de futurs programmes ou d'une prochaine phase du programme **CORÉOM**.

Aspects à étudier

L'évaluation portera sur trois axes :

- Le contenu et la conception du dispositif
- L'articulation multi-acteurs du programme
- La valeur ajoutée d'un programme tel que **CORÉOM** dans les dynamiques territoriales de coopération internationale dans les Outre-mer

Avec des questionnements sur (développés dans les TDR complets) :

- Dynamiques actuelles de solidarité internationale dans les Outre-mer et contribution éventuelle / valeur ajoutée du programme sur l'écosystème d'acteurs
- Ingénierie du dispositif, au niveau de l'accompagnement, du soutien financier et de l'animation territoriale
- Approche multi acteurs du programme

Déroulement, budget et calendrier prévisionnel de l'étude

Un comité de pilotage sera constitué pour l'évaluation (La Guilde, F3E, AFD, Fondation de France, CIRRMA). Pour le suivi au quotidien, un comité de suivi restreint sera composé de La Guilde, de la consultante en charge de la stratégie d'évaluation de La Guilde et du F3E.

Le montant maximum du budget de l'évaluation disponible pour l'intervention de la consultance est de 38.000 euros TTC.

Objet	Calendrier (2026)
Appel à Manifestation d'Intention	Du 27 janvier au 10 février à minuit heure Paris
Présélection des dossiers	13 février
Appel d'offres restreint	Du 16 février au 15 mars à minuit heure Paris
Sélection du prestataire	24 mars (entretiens éventuels le 26 mars après-midi (de Paris))
Démarrage de l'évaluation, contractualisation	Semaine du 30 mars
Réunion de cadrage en comité de pilotage (sur la base d'une note de cadrage)	21 avril à 14h de Paris



Rédaction d'une note intermédiaire	Fin juin
Atelier de travail à partir de la note intermédiaire (comité de suivi)	Début juillet
Restitution et discussion de la note intermédiaire en comité de pilotage	Avant la mi-juillet
Rapport provisoire, restitution et discussion en comité de pilotage	Septembre
Rédaction du rapport final + synthèse	Octobre
Restitution du rapport final en comité de pilotage élargi	Novembre

Expertise externe recherchée (consultance)

Pour mener à bien cette évaluation, et en raison de la multiplicité des territoires ultramarins concernés, La Guilde souhaite faire appel à un.e consultant.e, un binôme ou une équipe (sous la coordination d'un-e consultant-e chef-fe de mission, les offres préciseront le-laquel-le) ayant les compétences suivantes. La présence de consultant-e-s basé-e-s dans tout ou partie des territoires ultramarins concernés serait vivement appréciée.

Compétences nécessaires :

- Expertise avérée dans la conduite d'évaluation
- Très bonne connaissance des territoires ultramarins ciblés -ou capacité à mobiliser des personnes ressources sur le sujet et notamment des dynamiques associatives, des enjeux de coopération régionale et solidarité internationale mobilisant les sociétés civiles, et des acteurs impliqués.
- Expérience dans la définition, et/ou l'animation de stratégies partenariales et de gouvernance partagée
- Maîtrise des différentes techniques d'entretien et de questionnaires
- Qualité d'analyse, rédactionnelle et de présentation orale

Compétences souhaitées :

- Bonne connaissance des procédures de la MPN/OSC de l'AFD et des différents instruments de financement des projets de solidarité internationale mobilisés dans les Outre-mer

Cet appel à manifestations d'intérêt (AMI) est destiné à **identifier des consultant-e-s**. A l'issue de cet AMI, une présélection sera opérée, puis un **appel d'offres restreint** sera lancé auprès des consultant-e-s présélectionné-e-s, sur la base des termes de référence finalisés de l'évaluation. A ce stade, le **CV du/de la consultant-e proposé-e pour être chef-fe de mission est demandé**. Si une équipe de consultant-e-s était proposée, l'**envoi du CV du/des consultant-e-s associé-e-s n'est pas exigé à ce stade** de l'AMI (il le sera pour les réponses à l'appel d'offres restreint), mais est toutefois **encouragé**. Si vous souhaitez manifester votre intérêt, merci de bien vouloir envoyer votre / vos CV par courrier électronique

avant le mardi 10 février 2026 à minuit (heure de Paris) à l'attention simultanée de :

Clara Chéreau, Chargée de programme **CORÉOM**, La Guilde :mailto: clara.chereau@la-guilde.org

Lilian Pioch, F3E : l.pioch@f3e.asso.fr

Il est demandé de joindre un CV actualisé dans lequel vous aurez surligné les éléments spécifiques que vous jugez utiles pour apprécier votre manifestation d'intérêt dans le cadre de cette étude.